Le réseau de transport d'électricité

INFO TRAVAUX
ENTRETIEN DE LA VÉGÉTATION

RTE, le gestionnaire du réseau de transport d'électricité, est chargé d'assurer la sécurité de ses lignes à haute tension et de leurs abords. Avec 20% de ses lignes en milieu forestier, leur sécurisation passe donc par l'entretien de la végétation sous les emprises des lignes. C'est une tâche fixée par le Code de l'énergie qui reconnait à RTE le droit de « couper les arbres et les branches qui, se trouvant à proximité de l'emplacement des conducteurs aériens d'électricité, gênent leur pose ou pourraient, par leur mouvement ou leur chute, occasionner des courts-circuits ou des avaries aux ouvrages. »

SUIS-JE CONCERNÉ ?

RTE innove et met à disposition du grand public une carte interactive recensant les travaux de végétation prévus cette année. Placez-vous sur votre commune, seules les parcelles concernées par des travaux de végétation sur l'année en cours s'affichent. En zoomant dessus, vous aurez accès à la localisation des travaux.

3 accès possibles :
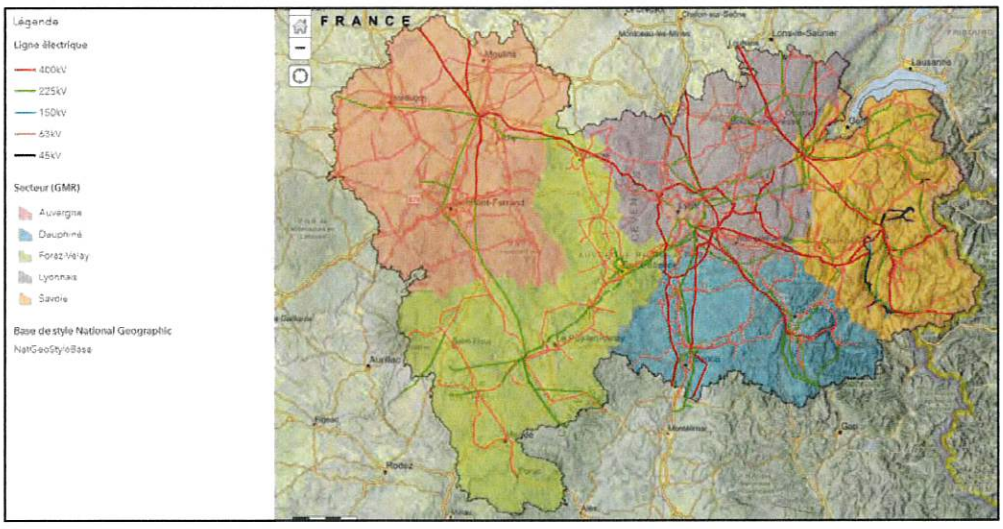
→ Interface PC accessible à partir de l'adresse : https://arcg.is/1feaPL